Touring Club Schweiz/Suisse/Svizzero - TCS

24.05.2016 – 09:15 Uhr

Test TCS de sièges d'enfants: modèles "i-Size" très recommandés

Bern (ots) -

Le dernier test de sièges d'enfants incluait 22 modèles de toutes les catégories de poids dont 6 répondant à la règlementation "i-Size". Tous les modèles "i-Size" ont obtenu de très bons résultats, l'un remportant même la mention maximale "excellent".

Le test portait sur la sécurité, le maniement, l'ergonomie, la teneur en substances toxiques ainsi que la facilité de nettoyage et la finition. 14 modèles ont décroché la mention finale "très recommandé", cinq ont obtenu un "recommandé", deux un "recommandé avec réserves" et un modèle a été jugé "non recommandé". Les produits ayant obtenu au moins la mention "recommandé" dépassent largement les prescriptions légales. Leur développement a tenu compte des exigences du test de protection des consommateurs.

Sièges d'enfants i-Size

Ce dernier test TCS de sièges d'enfants a montré que les sièges "i-Size" sont très sûrs. Tous les produits mis à l'épreuve ont décroché au moins quatre étoiles, ce qui correspond à la mention "très recommandé". Un modèle i-Size a même obtenu la meilleure note possible, soit "excellent". L'acheteur d'un siège d'enfant doit donc absolument tenir compte de ces produits. Des sièges d'enfants des catégories allant de la naissance jusqu'à une taille de 105 cm (0 - 4 ans) sont actuellement homologués conformément à cette nouvelle norme, mais le choix sera bientôt étendu à une taille de 150 cm, si bien que l'on trouvera des sièges i-Size pour des enfants jusqu'à 12 ans.

La norme ECE R129, mieux connue sous le nom d'i-Size, est valable en Suisse depuis 2014. Selon cette règlementation, les sièges ne sont plus catégorisés en fonction du poids, mais de la taille de l'enfant. Les modèles i-Size doivent de surcroît réussir un test de collision latérale pour être homologués.

Le test

La sécurité des sièges dans toutes les configurations possibles a été testée par des essais de collision frontale et latérale. Le maniement et l'ergonomie ont également été examinés. Il s'agissait notamment de vérifier la simplicité de l'installation du siège et la position de l'enfant. Le risque de commettre des erreurs à ce niveau a été également pris en compte.

La mention finale est déterminée à partir des notes obtenues dans les disciplines "sécurité", "maniement/ergonomie" et "analyse des substances toxiques". La sécurité et le maniement/ergonomie sont pondérés à raison de 50%. La pondération des substances toxiques est de 0%, si bien que ce critère n'influence le résultat final que moyennant un effet dépréciateur.

Effets dépréciateurs:

- si l'évaluation de la sécurité ou du maniement/ergonomie est moins bonne que 60%, la note finale en sera réduite progressivement.

- si l'évaluation de la teneur en substances toxiques est moins bonne que 40%, la note finale en sera réduite progressivement.

- une évaluation de la sécurité, du maniement/ergonomie ou de la teneur en substances nocives inférieure à 20% se répercute directement sur le résultat final.

Contact pour les médias

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, yves.gerber@tcs.ch

Les images du TCS sont sur Flickr - www.flickr.com/photos/touring_club/collections. Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs. www.pressetcs.ch

Nouvelle directive pour l'admission de sièges d'enfants

Le législateur révise le règlement d'autorisation des sièges d'enfants. La première partie de la nouvelle directive a déjà été approuvée par l'UN-ECE et s'applique depuis le début 2014 en Suisse également. Durant une période de transition de plusieurs années, la nouvelle directive et l'actuelle norme ECE R44 coexisteront. Voici les principaux changements de la nouvelle directive:

- les produits doivent réussir un test de collision latérale pour être autorisés. Cette règle répond à une exigence que le TCS formule depuis de nombreuses années et qui fait partie du test TCS depuis plus de dix ans. - le choix du siège ne dépend plus du poids de l'enfant, mais de la taille de celui-ci. Le fabricant peut décider lui-même pour quelles tailles il veut concevoir son siège, par exemple pour 40 à 100 cm. La répartition des sièges en classes est donc supprimée. - tous les enfants de moins de 15 mois doivent être transportés dans le sens contraire de la marche du véhicule. Cette règle ne vaut que pour les modèles répondant à la nouvelle directive et non pas pour ceux conformes à l'homologation ECE-R 44. Les coques à bébé usuelles peuvent également être utilisées plus longtemps. Les enfants passent fréquemment dès 9 kg déjà dans un siège plus grand dirigé vers l'avant, ce qui n'est pas dans l'intérêt de leur protection. Le TCS recommande de transporter le plus longtemps possible les enfants dans le sens inverse de la marche de la voiture, c'est-à-dire jusqu'à ce que la tête commence à émerger de la coque (donc que l'enfant a atteint env. 13 kg).

La norme existante (ECE-R 44) reste en vigueur jusqu'à nouvel avis. Elle s'applique parallèlement à la nouvelle directive, si bien que les modèles actuels de sièges d'enfants peuvent être vendus et utilisés encore pendant plusieurs années.

Informations supplémentaires

Analyse de toxicité

L'analyse des substances toxiques a été effectuée par l'organisation de protection des consommateurs "Stiftung Warentest". Elle portait sur les produits suivants: PAH, phtalates, agents ignifuges, composés phénoliques, composés stanno-organiques, colorants AZO, formaldéhyde et métaux lourds. Toutes les parties du siège entrant en contact avec l'enfant ont été vérifiées. L'examen et l'évaluation se basaient sur le document ZEK 01.2-08 (élément de l'examen GS), la directive 1907/2006/CE (« REACH »), la directive EN-71 (directive concernant les jouets) et le standard Ökotex 100.

Infoguide "Sièges d'enfants 2016" La dernière édition de l'infoguide "Sièges d'enfants 2016" offre encore une foule d'autres informations sur la sécurité des enfants en voiture, des conseils pour l'achat d'un siège et le dernier test TCS de sièges d'enfants. L'installation des sièges est facilitée par des vidéos qui peuvent être visionnées moyennant un code pixel figurant dans la brochure ou sur la page d'accueil internet. Cet infoguide est le produit de la collaboration entre le Touring Club Suisse (TCS) et le bpa (Bureau de prévention des accidents). Il peut être commandé gratuitement à partir du 24.05.2016 sur le site internet www.sieges-enfants.tcs.ch ou auprès du bpa à Berne.

Prescriptions concernant la sécurité des enfants Depuis six ans environ, les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans ou d'une taille jusqu'à 150 cm (la limite atteinte en premier s'applique) doivent être installés dans un siège d'enfant. En achetant un siège d'occasion, veiller à ce qu'il ne soit pas trop vieux (antérieur à 1995). L'année de construction figure sur l'étiquette orange apposée sur le siège. Un numéro de vérification commençant par 03 ou 04 doit y figurer. Plus d'informations à ce sujet sur l'infoguide "Enfants en voiture" édité en neuf langues qui peut être commandé à l'adresse internet www.infoguide.tcs.ch.

La version allemande de ce communiqué fait foi. Club de la mobilité leader en Suisse I fondé en 1896 I avec 24 sections I environ 1.5 million de membres I 220 patrouilleurs I environ 410'000 interventions de dépannage par an I 82% des automobilistes dépannés peuvent reprendre la route I 42'000 interventions d'assistance par an de la centrale ETI I 1'200 transports aériens de patients par an I 20 centres techniques I 115'000 contrôles techniques de véhicules par an I 14 centres de cours de conduite avec 47'000 cours de conduite par an I 7 centres de protection juridique traitent 45'000 affaires juridiques par an I 2 hôtels I 33 campings avec environ 1 million de nuitées de camping par an I environ 1 million de visiteurs par an sur le site tcs.ch I TCS - toujours à vos côtés.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, yves.gerber@tcs.ch

Les images du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.
Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.
www.pressetcs.ch

Medieninhalte

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100788359 abgerufen werden.